

MENACES SUR LA THALASSOCRATIE

L'archéologie égénne apparaît, en cette fin du XXème siècle, comme une science en plein devenir. Il n'y a pas huit ans, un beau symposium international réunissait, à l'Institut Suédois d'Athènes, tous les spécialistes de l'antique marine crétoise sur le thème : "The Minoan Thalassocracy. Myth and Reality" ¹. Et voici qu'à nouveau les mêmes savants - et quelques autres - se retrouvent à Stareso, sous l'égide de l'Université de Liège, pour reprendre, sous un autre titre, à peu près le même genre de considérations. Est-ce le charme de l'accueil belge en Corse, qui veut rivaliser avec celui des Italo-Scandinaves en Grèce ? Ou bien faut-il vraiment croire que nos points de vue scientifiques évoluent désormais aussi vite que ceux des physiciens ou des biologistes ? Pour l'honneur de notre discipline et notre désintéressement personnel, il faut penser que le second cas de figure est le bon, sans que cela condamne d'ailleurs l'exactitude du premier...

A en juger par les conclusions, aussi sages que fermes, exposées à la fin du tome XXXII des *Acta* de l'Institut Suédois par Robin Hägg et Nanno Marinatos ², j'aurais été le seul à prendre expressément partie contre la réalité d'une thalassocratie "minoenne" ³. En fait, la table des matières du volume contient cinq ou six points d'interrogation très significatifs après plusieurs contributions (sur un total d'une trentaine, qui étaient souvent d'ailleurs des exposés de faits archéologiques en relation avec le sujet). Je peux donc faire mienne la déclaration finale d'Elisabeth Schofield : "no doubt, we will continue the debate on the Thalassocracy with lively enjoyment for many years to come" ⁴. Nous lui donnons ici raison.

La prudence de notre ami Laffineur a pourtant supprimé la "cratie" du titre de notre Colloque : "Thalassa". L'accent est mis sur les problèmes pratiques, navires et épaves, rivages, ports et lignes de communication, etc. Par conséquent, bien que nous ayons, ma femme et moi, déjà dit à ce sujet le peu que nous croyions savoir ⁵, c'est en termes de navigation que je voudrais poser la question des "menaces sur la thalassocratie" que nous avons annoncée. Précisons que ces menaces ne viennent aucunement de la situation dans l'Antiquité, mais bien des progrès actuels de notre connaissance.

En 1982, lors de la discussion générale, la thalassocratie minoenne, au sens de Thucydide, repris et glorifié par Evans, n'a été défendue que par de très rares - mais éminents - collègues ⁶. On peut dire, au fond, que c'est une mode qui a passé, alors que le mythe subsiste, n'est-ce pas, cher Claude Baurain ? Je n'en veux pour témoignage que l'involontaire humour

1 Third International Symposium at the Swedish Institute in Athens, 31 May - 5 June, 1982.

2 *Acta Inst. Ath. regni Sueciae*, in 4 , XXXII, Stockholm, 1984.

3 *Ibid.*, p. 222.

4 *Ibid.*, p. 47.

5 H. van EFFENTERRE, "Un navire mycénien ?", *Actes Huitième Colloque d'Histoire maritime* (1966), p. 43-53; et *Acta* (n. 2, ci-dessus), p. 55-57.

6 M. POPHAM et, avec prudence, I. et E. SAKELLARAKIS.

dont Jean-Claude Poursat a fait preuve en assurant récemment, dans la notice sur la thalassocratie qu'il vient de faire paraître dans un excellent manuel de la Nouvelle Clio⁷: "Que les différentes colonies (minoennes) et les relations avec les Cyclades aient permis de constituer un système d'alerte et de défense des routes commerciales n'est guère douteux; cependant cela n'a probablement pas été le but primitif de l'expansion minoenne, à une époque où la Crète ne semble pas redouter de menaces extérieures"⁸.

C'est un peu comme si l'on affirmait sans rire aujourd'hui qu'il y a des G.I. en Europe et un Traité de l'Atlantique Nord, mais que ce n'est pas du tout à cause de la crainte qu'inspira jadis l'URSS de Staline !

On préfère donc parler de "Minoanization" ou de "sphère d'influence" plutôt que de contrôle politique pour sauver ce qui peut l'être de la vieille "thalassocratie minoenne". Il est difficilement contestable en effet que des objets minoens soient retrouvés hors de Crète, que des porteurs Keftiu soient figurés sur des fresques égyptiennes ou même que de petits établissements minoens aient pu exister un moment à Kastri de Cythère ou à Trianda de Rhodes⁹. Mais même ces formes plus discrètes et plus subtiles d'une *aura* minoenne sur une partie du monde égéen nous paraissent aujourd'hui quelque peu menacées.

D'abord par des attaques frontales. Elles viennent de deux directions : des Cycladophiles et des Mycénolâtres. "Minoans, Go home!" leur faisait plaisamment crier Vassos Karageorghis dans ses songes théâtraux¹⁰.

Commençons par les Mycénolâtres. Leur base de départ est installée dans les Tombes à Fosse de Mycènes et dans les sépultures contemporaines de Messénie ou d'ailleurs¹¹. On peut faire tous les rapprochements que l'on veut avec les arts de la Crète, on doit admettre qu'au milieu du XVIIème siècle¹², il est invraisemblable que la Crète ait pu exercer une quelconque influence dominante sur le Continent grec. On est en effet alors au lendemain du grave séisme qui aurait affecté le nouveau palais de Cnossos¹³ et bien avant toute construction sur les autres sites des premiers palais détruits à la fin du MM II¹⁴. S'il n'est pas exclu que dans ce MM III, qui "reste mal connu"¹⁵, des artistes crétois aient pu partir travailler en Argolide ou ailleurs, il fallait que ce fut auprès de familles princières déjà puissantes, déjà riches ou en tout cas entreprenantes, héritières d'une tradition mésohelladique, elle aussi mal connue, mais qui ne devait rien à la Crète. Plus l'archéologie continentale progresse, plus se confirme l'autonomie de ces "proto-mycéniens"¹⁶. Au début du Bronze Récent, on a plutôt l'impression aujourd'hui de deux ensembles parallèles qui se développent, Crète et Continent d'une certaine manière associés. L'idée d'une Crète qui éveillerait la Grèce à sa civilisation est difficile à admettre¹⁷.

7 R. TREUIL (*et multi alii*), *Les civilisations égéennes* (1989).

8 P. 222.

9 W.-D. NIEMEIER, *Acta* (n. 2, ci-dessus), carte, p. 207; etc.

10 Allusion aux conclusions pleines d'humour présentées par V. Karageorghis à l'issue du Troisième Congrès Vulcanologique de Théra, en septembre 1989.

11 La date communément admise aujourd'hui pour les premières tombes du Cercle B est 1650/1630; cf. G. GRAZIADIO, *AJA* 92 (1988), p. 344-372.

12 Cf. O.T.P.K. DICKINSON, *Aegaeum* 3 (1989), p. 135, et St. HILLER, *ibid.*, p. 138.

13 On pense aujourd'hui qu'une première étape de reconstruction à Cnossos (ancien MM III A d'Evans) aurait été interrompue très tôt par un tremblement de terre, donc dans la première moitié du XVIIème siècle.

14 La reconstruction hors Cnossos paraît n'intervenir qu'au MR I.

15 TREUIL *et alii*, *op. cit.* (n. 7, ci-dessus), p. 232.

16 L'expression est de plus en plus utilisée aujourd'hui. Nous les avons appelés "pré-mycéniens", *BCH* 62 (1938), p. 125, n. 1, ou *Kirra. Etude de préhistoire phocidienne* (1960), p. 96, ce qui avait l'inconvénient d'être un peu ambigu, mais on n'avait pas encore, à l'époque, inventé la "proto-histoire" qu'on appelait toujours préhistoire ! En tout cas il s'agit des mêmes populations.

17 Cf. O.T.P.K. DICKINSON, *Acta* (n. 2, ci-dessus), p. 116-118, et R. HÄGG, *ibid.*, p. 119-122.

S'il y a peu de produits continentaux en Crète alors qu'il y a beaucoup de produits crétois en Grèce, cela peut correspondre, dirions-nous aujourd'hui, à une perméabilité différente des deux marchés¹⁸. Et d'un autre côté, on discute encore de l'endroit, Mycènes, Pylos, Cnossos, où le Linéaire B aurait pu être inventé à partir d'une forme archaïque du Linéaire A, d'ailleurs non attestée en Crète¹⁹. Entre Crète et Grèce continentale, la partie n'est pas jouée.

Elle ne l'est pas davantage du côté des Cycladophiles. Il n'est que de considérer le cas de Santorin. Les premières grandes découvertes sur le site d'Akrotiri étaient dues à un Crétologue qui venait y chercher la confirmation d'une hypothèse sur la destruction des palais crétois. Les similitudes qu'il relevait entre les magnifiques trouvailles de Théra et l'archéologie minoenne étaient évidentes et elles le restent encore maintenant. On se situait dans une même aire et à un même niveau de civilisation.

Grâce à l'excellent état des ruines et des fresques conservées sous la cendre volcanique, grâce aussi aux progrès accomplis par les techniques de fouille depuis celles d'Evans, on avait l'impression à Théra de retrouver les éléments qui manquaient à la connaissance de l'architecture, de l'art ou de la religion minoenne, voire de justifier bon nombre de restitutions qui avaient pu en être proposées.

Aujourd'hui, les nuances apparaissent. Plus question d'une extension crétoise ni même, pour beaucoup de spécialistes, d'une influence purement crétoise. Toute une tradition cycladique est mise au jour à Akrotiri et sur plusieurs sites du Bronze Ancien et du Bronze Récent qui sont identifiés à Santorin²⁰. L'originalité des céramistes et des peintres de Théra est affirmée sans cesse par de nouvelles observations. Ainsi un type de vase comme la *kymbè* est typiquement théréen, comme aussi le célèbre motif des hirondelles de mer²¹. Ainsi le silhouettage des contours sur fonds plats ou les délicates transparences des voiles féminins qui font le charme de certaines fresques n'ont pas leur pareils en Crète. Ne parlons pas de l'organisation politique ou de l'apparente indifférence à tout système d'écriture tant que les fouilles n'ont intéressé qu'une partie limitée du site. Mais, ni dans les rues ni dans les maisons d'Akrotiri, on ne se sent vraiment en Crète et je ne suis pas sûr que des marins minoens se seraient sentis à l'aise sur les longues nefs théréennes, eux qui n'ont jamais figuré sur leurs sceaux que des navires pansus dont la "cabine" de poupe était même à l'occasion démesurément grossie comme par un ignorant des choses de la mer²². Oui, quelle langue parlait-on sur les navires égéens ?²³

Cette seconde menace directe contre la thalassocratie minoenne, même révisée, est probablement la plus grave. Elle tient à l'évidente différence fondamentale d'aptitudes navales qui devait exister entre les insulaires des Cyclades et les Crétains. Les Cycladiques ne pouvaient pas durablement vivre sur leurs îles sans s'entraîner aux trajets maritimes, aux contacts avec les îles voisines qui s'offraient en deçà de leur horizon marin. Les Crétains, bordés, surtout sur la côte nord, par des mers difficiles, disposaient de l'une des plus grandes îles de la Méditerranée, une terre peu pourvue d'anses sûres au long de ses rivages, mais dotée en revanche de tous les agréments d'un relief varié. Mythes mis à part, la plus "thalassocratique" des régions égéennes est plutôt celle de l'Archipel. Il suffirait - ce qui ne peut être exclu - que des découvertes comme

18 La formule, inspirée par la situation économique comparée du Japon et de l'Europe modernes ne signifie nullement que nous croyions à une véritable économie de marché à l'âge du Bronze.

19 Cf. L. GODART, *Le pouvoir de l'écrit* (1990), p. 99 sq.

20 Pour une première synthèse, voir les Actes du Troisième Congrès Vulcanologique de Théra, 1989 : *Thera and the Aegean World III* (1990), spécialement le volume 1.

21 Cf., par ex., Chr. DOUMAS, *Antike Welt* 11 (1980), p. 41-51, fig. 11 et 16.

22 M. van EFFENTERRE, *Thera and the Aegean World I* (1978), p. 596; A. ONASSOGLOU, *CMS*, Beiheft 2 (1985), p. 28-35, pl. XII et XIII.

23 Cf. *Acta* (n. 2, ci-dessus), p. 54-56.

celle d'Haghia Photia, qui est relativement récente et tout à fait inattendue, se répètent à l'avenir pour qu'une vision très neuve des relations maritimes sur la mer dite "crétoise" s'impose²⁴.

En attendant, il est une dernière menace, très insidieuse celle-là, qui s'annonce depuis les derniers progrès de l'archéologie méditerranéenne. Nous devons parler de la mise en cause du caractère jugé nécessairement étatique et officiel des entreprises navales. Evoquer la thalassocratie minoenne, c'était pour Thucydide penser à l'action d'un roi dominateur (et accessoirement, on le sait, extrapoler à partir de l'empire athénien de son temps). Parler aujourd'hui d'influence minoenne par le biais d'un contrôle même limité des routes maritimes ou par le jeu de colonies ou de comptoirs installés le long de ces routes, c'est encore admettre comme moteur principal du phénomène un pouvoir centralisé fort et bien informé comme celui que l'on attribue volontiers au roi de Cnossos. Le modèle inconscient des archéologues modernes est en l'occurrence un Aménophis ou un Thoutmès (plus ou moins mâtiné peut-être de ce qu'ils savent des premiers Ptolémées...). Autrement dit, ce doit être le maître d'une économie de monopole. Monopole de l'acquisition des minéraux et métaux qui manquent dans l'île, monopole du commerce des objets de luxe, peut-être d'autres monopoles encore, comme ceux de la laine, de l'huile parfumée ou du vin. Quelle preuve a-t-on de tout cela ? Et même quelle vraisemblance y a-t-il pour qu'une telle conception du système palatial crétois ne soit pas anachronique ? Les palais minoens, et celui de Cnossos en tout premier lieu, étaient impliqués dans une gestion de tels produits, c'est bien évident d'après les instruments de comptabilité, les ateliers et les installations de stockage que nous connaissons. Sous forme de cadeaux ou de tributs, des échanges avaient lieu de roi à roi ou de hauts dignitaires à leurs homologues, les textes égyptiens en font foi, ceux du Proche Orient également. Mais n'y avait-il rien d'autre ? Tous les navires crétois, tous les marchands crétois circulaient-ils, si l'on ose dire, sous le pavillon de Minos ?

Rien n'est moins sûr à nos yeux. Rien ne l'a démontré pour la Crète et tous les progrès de l'archéologie iraient plutôt à l'encontre d'une telle hypothèse. Le relevé des cargaisons d'épaves montre une très grande variété de fret : c'est vraiment du "divers" au sens portuaire du terme²⁵. Quand un heureux hasard fait retrouver la mention d'un "Crétois" sur un document oriental²⁶, c'est probablement d'un simple trafiquant qu'il s'agit. Mythe pour mythe, au récit "thalassocratique" de Thucydide, nous opposerions volontiers, quant à nous, la fantaisie homérique de l'Ulysse corsaire, navigateur bâtard dont les profitables expéditions outre-mer étaient de caractère assurément non-officiel²⁷. Les deux systèmes ne s'excluaient sans doute pas, Thucydide le sait bien²⁸. Comment ne pas croire que les apports étrangers en Crète - on en découvre tout de même de temps en temps - contrebalançaient au moins pour partie l'influence minoenne qui pouvait rayonner en Méditerranée orientale.

Faut-il aller plus loin pour finir ? D'éminents collègues américains ont très sérieusement attribué l'influence française sur le XVIIIème siècle européen à un "effet Versailles" (l'expression est de Malcolm Wiener)²⁹ qui aurait surtout été véhiculé (je cite Chester G. Starr)³⁰ "par les courtisanes et les prostituées". Faut-il réduire notre thalassocratie minoenne révisée en simple influence culturelle à la séduction des putains crétoises hors de l'île des déesses aux seins nus ?

Henri et Micheline van EFFENTERRE

24 Cf. G. TOUCHAIS, *BCH* 110 (1986), p. 745; H. van EFFENTERRE, *Cretan Studies I* (1988), p. 77.

25 C'est l'équivalent français du "general cargo" anglo-saxon.

26 Cf. M. HELTZER, *Minos* 23 (1988), p. 7-13.

27 *Odyssée XIV*, p. 199 sq.

28 THUCYDIDE, *Livre I, IV et V*.

29 M.H. WIENER, *Acta* (n. 2, ci-dessus), p. 17.

30 C.J. STARR, *ibid.*, p. 217.